

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN EXPERT POUR L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE APICOLE

Contexte

Le projet PIC

Le Projet de Transformation Economique pour une Croissance Inclusive ou PIC3 est un projet du Gouvernement de Madagascar, mis en place avec le soutien de la Banque mondiale pour accroître les investissements privés et le développement des Petites et Moyennes Entreprises dans des régions cibles à Madagascar. C'est un projet adoptant une approche intégrée et multisectorielle pour la création d'emplois et la croissance inclusive. Le projet intervient dans trois secteurs majeurs : le tourisme, l'agribusiness, et le numérique sur une durée de cinq ans, de 2022 à 2027. Le PIC3 intervient dans les Régions Atsimo Atsinanana, Vatovavy, Fitovinany, Atsinanana, Analanjirofo, Analamanga, Diana, Atsimo Andrefana et Anosy.

Le PIC3 comprend trois composantes :

- *Composante 1 « Attirer et Retenir les Investissements Privés et Lever les Principales Contraintes pour Soutenir la Reprise après la crise liée à la COVID-19 »* qui comprend le soutien à la promotion des investissements pour accélérer la reprise et l'Amélioration de l'environnement des affaires pour contribuer à la relance ;
- *Composante 2 « Lever les Contraintes à l'Investissement Privé et Améliorer la Compétitivité Economique Locale pour Soutenir la Reprise »* qui comprend l'Appui technique pour renforcer la compétitivité des chaînes de valeur dans les régions cibles, le Renforcement des infrastructures locales pour soutenir la croissance des secteurs cibles et le développement des entreprises, et le renforcement de la gouvernance locale pour soutenir la croissance des secteurs et le développement des entreprises ;
- *Composante 3 « Soutenir la reprise et la croissance des PME et de l'Entrepreneuriat dans les Secteurs Cibles »* qui comprend le Soutien direct aux start-ups et aux PME dans des secteurs ciblés et le renforcement des capacités des entreprises par l'amélioration des écosystèmes.

Les principaux indicateurs de performance du projet sont (i) la croissance des chiffres d'affaires des entreprises bénéficiaires et (ii) le nombre d'emplois créés par les entreprises appuyées par le Projet.

Spécifiquement pour le volet Agribusiness, les indicateurs intermédiaires de résultat sont (a) l'augmentation de la valeur des exportations des filières cibles dans les zones d'intervention, (b) l'augmentation des revenus commerciaux de la vente des produits cibles par les producteurs bénéficiaires et (c) le nombre de ménages ayant de nouvelles relations commerciales.

Le projet suit les mêmes principes que les précédentes phases des projets Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC2.1 et PIC2.2), en accentuant la promotion de l'entrepreneuriat et le partenariat avec le secteur privé et en rajoutant un appui au secteur numérique. Les produits agricoles cibles incluent en priorité les produits de rente, et notamment d'exportation, mais avec une diversification potentielle sur les segments des produits transformés pour la consommation locale (hors riz). Le choix des filières résulte essentiellement de leur potentiel de croissance, notamment en termes de transformation et de marchés à l'export, de leur capacité à attirer des investissements privés et à créer de la valeur ajoutée. En fonction des régions, le projet continuera ainsi l'appui aux filières cacao, aquaculture marine, fruits, huile essentielle, épices, miel, moringa. Une attention particulière est accordée aux produits éligibles à l'export vert.

Le Miel : un passé glorieux, un présent difficile et un avenir incertain

Le miel, un trésor naturel aux multiples vertus, substance sucrée et savoureuse produite par les abeilles à partir du nectar des fleurs, le miel est un véritable trésor naturel. Utilisé depuis des siècles pour ses bienfaits alimentaires et thérapeutiques, il possède des propriétés antibactériennes, antivirales et antioxydantes. Le miel malgache, en particulier, est reconnu pour sa qualité et sa diversité, avec plus de 20 types de miel différents recensés sur l'île.

Au début du XX^{ème} siècle, la filière miel à Madagascar connaissait un essor fulgurant. En 1929, la production atteignait 38 000 tonnes, dont 25 000 tonnes étaient exportées vers l'Europe, principalement la France. Le miel malgache était alors considéré comme l'un des meilleurs au monde et constituait la troisième source de revenus du pays après le café et la vanille. L'Europe, et la France en particulier, était le principal marché pour le miel malgache.

Cependant, à partir des années 1950, la production de miel à Madagascar a connu un déclin progressif. En 2010, seules 4 400 tonnes étaient recensées. Plusieurs initiatives ont été mises en place pour relancer la filière miel à Madagascar à la suite de la levée de l'embargo européen sur les exportations de miel malgache vers l'Union européenne en 2012 :

- Appui des organisations internationales, comme le FIDA et l'Union européenne, avec un soutien financier et technique à la filière.
- Création de la FENAM (Fédération Nationale des Apiculteurs de Madagascar) qui regroupe les organisations apicoles régionales et nationales en 2009. La FENAM a pour objectif de promouvoir la filière apicole et de défendre les intérêts des apiculteurs malgaches.
- Mise en place du PAPIM (Plateforme Apicole de Madagascar) en 2016, via le Ministère de l'élevage et soutenu par l'Union Africaine.
- Développement de l'apiculture moderne avec la diffusion des techniques modernes plus productives et plus respectueuses de l'environnement.

Malgré ces efforts, la production de miel à Madagascar n'a pas encore retrouvé son niveau d'antan. En 2023, la production moyenne annuelle était encore d'environ 4 000 tonnes, dont moins de 100 tonnes exportées.

Le miel malgache possède toutefois un potentiel important, mais il est confronté à de nombreux défis. Un effort concerté de tous les acteurs de la filière, soutenu par les pouvoirs publics et les organisations internationales, est nécessaire pour redynamiser ce secteur.

En 2020, une initiative conjointe du secteur public (ministères de l'élevage, du Commerce et de l'Environnement), des partenaires techniques et financiers (PIC, GIZ, HELVETAS) et des acteurs privés (KTTF, ILANGA NATURE, The BeeKeeper, KOTTM) a permis de jeter les bases d'une stratégie de développement de la filière à travers une meilleure gouvernance structurée. Un cycle de concertation a permis d'évaluer les interventions passées, d'identifier les principaux défis et de proposer une feuille de route sur les éléments de gouvernance permettant de répondre aux enjeux techniques et économiques de la filière. Parmi ces éléments figurait l'élaboration d'une stratégie de développement de la filière.

Le gouvernement malgache, par le biais du projet PIC, encourage la présence des produits malgaches, y compris le miel, dans des salons majeurs en Europe et au Canada. La forte demande des acheteurs et des acteurs publics a conduit à un besoin urgent d'une vision claire pour la filière apicole à Madagascar. Pour répondre à ce besoin, le projet PIC recrute un consultant individuel pour fournir une assistance technique à tous les acteurs clés, publics et privés, dans l'élaboration d'une stratégie nationale pour la filière apicole.

Objectifs de la mission

La mission a pour objectifs principaux de :

- (i) Effectuer un état des lieux exhaustifs de la filière apicole : il s'agit de capitaliser les différentes informations et documents concernant la filière, de la production à la commercialisation. L'analyse des contraintes et des opportunités doit être approfondie et doit identifier les facteurs clés de succès du développement de la filière ;

- (ii) Accompagner les acteurs de la filière pour l'élaboration de la stratégie nationale de développement de la filière : en tenant compte des enjeux économiques, les exigences du marché, les aspects environnementaux et sociaux, mais aussi pour la durabilité de la filière.

Taches du consultant

Le consultant aura à effectuer les tâches suivantes :

- Etat des lieux de la filière :
 - o Revue documentaire approfondie sur la filière apicole à Madagascar (production, transformation, commercialisation, consommation, etc.).
 - o Analyse des statistiques et données disponibles auprès des institutions publiques, privées et internationales.
 - o Identification de la structure et organisation au sein de la filière : producteurs, collecteurs, opérateurs, exportateurs, secteurs publics, etc.
 - o Analyse des coûts, de la production à l'exportation.
 - o Réalisation d'enquêtes et d'interviews auprès des acteurs de la filière (apiculteurs, coopératives, transformateurs, exportateurs, etc.).
 - o Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (SWOT) de la filière.
 - o Identification des principaux défis et obstacles au développement de la filière.
 - o Analyse des besoins et des attentes des acteurs de la filière.
 - o Étude des meilleures pratiques et stratégies mises en place dans d'autres pays producteurs de miel.
 - o Identification des exigences et des contraintes au niveau international et national concernant la filière.
 - o Identification des modèles pertinents adaptables au contexte malgache.
- Accompagner les acteurs de la filière pour l'élaboration de la stratégie nationale de développement de la filière :
 - o Élaboration d'une vision claire et pragmatique pour la filière apicole à Madagascar avec les acteurs clés.
 - o Elaboration de plan d'action pour le développement de la filière, avec des objectifs clairs et temporellement définis.
 - o Élaboration de plans d'action détaillés pour chaque objectif stratégique, en précisant les actions à mener, les responsables, les délais et les ressources nécessaires.
 - o Identification des synergies et des collaborations possibles entre les différents acteurs de la filière.
 - o Élaboration de plans d'action détaillés pour chaque objectif stratégique, en précisant les actions à mener, les responsables, les délais et les ressources nécessaires.
 - o Identification des synergies et des collaborations possibles entre les différents acteurs de la filière.

Méthodologie

Il appartient au consultant de développer sa propre méthodologie et approche. Cette approche sera discutée avec le projet et les principales parties prenantes nationales. Toutefois, une approche participative et inclusive avec les interlocuteurs concernés par la filière est de mise, que ce soit avec le secteur public que le secteur privé, ainsi qu'au niveau régional et national.

De manière globale, l'intervention inclura une revue bibliographique, des rencontres et échanges avec les partenaires et acteurs clés intervenant dans la filière, des missions sur terrain pour la collecte des données et des séances de restitution. L'intervention comprendra également des activités de plaidoyer pour des prises de décisions favorables au développement de la filière.

Livrables

Le prestataire remettra les livrables ci-après :

Livrable	Contenu	Echéance
L1 : Rapport d'établissement	Méthodologie de travail détaillée Chronogramme de mission et les différents jalons Proposition des personnes/institutions à rencontrer. Guide d'enquête ou questionnaire par type d'acteur à rencontrer.	15 j après signature du contrat
L2 : Rapport intermédiaire 1	Capitalisation sur la filière : revue économique de la filière, analyse de données statistiques (production, constitution de prix, exportation, etc.), structuration de la filière (les maillons, acteurs, etc.), analyse SWOT de la filière, benchmarking d'autres pays, contraintes et exigences nationales et internationales	40 j après signature du contrat
L3 : Rapport intermédiaire 2	Premières propositions de stratégies de développement de la filière, assorties de plans d'action budgétisés Résumé des entretiens et comptes-rendus des réunions.	75 j après signature du contrat
L4 : Rapport final	Mise à jour du rapport de capitalisation Documents sur la stratégie de développement de la filière, Plan d'action budgétisé, synergies entre les acteurs, , Version finale du Plan National de développement de la filière	90 j après signature de contrat

Durée de la mission

La durée de la prestation est estimée à 50 hommes-jours répartis sur 4 mois. La mission se déroulera à Antananarivo et inclura des déplacements sur terrain dans les régions productrices à convenir avec le Projet.

Profil requis

Le Consultant devra remplir les conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau Bacc+5 en Economie, Agronomie, Agroéconomie, Développement rural ou dans des domaines associés ;
- Avoir plus de 10 ans d'expérience dans l'analyse des filières agricoles, le développement de stratégie et politique agricole ou commerciale ;
- Excellente capacité de rédaction en Français.
- La réalisation d'une prestation similaire ;

Seront considérés comme atouts :

- Une connaissance des techniques de production et de traitement post-récolte et des exigences qualité pour le miel;
- Connaissance de l'anglais ;
- Connaissance de Madagascar.